

Cf. La *Brévenne* ou *Brévanne*, rivière de la région ségusiave.

•— *Bouligneu, Polletins, Polsinges*, noms de localités placées en pays de marais et d'étangs, appartiennent au même radical que *Paulini* ou *PauUini* de la station Asa (Anse), dont j'ai donné l'explication dans un chapitre précédent, savoir : le gaél. *poil*, en const. *pholl* ; cymr. *poul*, d'où le diminut. *pollenn* (Rostren.), *poullenn-ic* (Legon.); corn, *pol*, à'oùpolan; belg. *poel*, d'où l'anc. fr. *bâillon, bouillon* de Godefroy de *Bouillon*, qui se relie au gr. dor. *TtaX-àç*, lat. *pa/-us*, sanc.j>az-ala, étendue d'eau, marais, lac, port, golfe.

1° *Bouligneu*, ramené à sa prononciation normale *Boulineu*, donne *boulin*, diminut. identique au *Paulin* ou *Pollin-i* d'Asa, au corn, *polan*, à l'arm. *pollenn*, au wall. *bouillon*.

Ici, *boulin*, au lieu d'être suivi de la flexion casale *i*, supporte l'attributive de collocation *eu*, héritière de la gauloise et ibère «c, qu'a retenue le bas-lat. *Bolon* (i) ac-us, *Bolin* (i) ac-us (1). Très-vieille paroisse, Bouligneu figure dans un titre de l'abbaye de Cluny de 930 (2), et son étang, l'un des plus vastes des Bombes, offrait cette particularité, qui lui était commune avec Glarins, que son château s'élevait du milieu des eaux, ancienne lagune naturelle (3).

2° *Polletins, Poletins, Polotins, Polotin, Poloteins, Polelains*, d'abord simple village, puis abbaye de chartreuses, se voit près des Echeyx, au nord-ouest. C'est aussi un diminutif, mais analogue du *Pollet*, autrefois le port, maintenant le quartier du port de Dieppe, ainsi que je l'ai dit au chapitre d'Asa. Si les Normands s'étaient avisés de joindre au *Pollet* de Dieppe la particule *ing*, qui était de leur idiome, ce port, dont l'histoire est si glorieuse dans nos annales maritimes, s'appellerait *Polleïng* ou,

(1) M. Guigue, *Ouvr. cit.*, 39 et 40.

(2) ICL, *ibid.*

(3) M. A. Péricaud, dans sa lettre jointe à *l'Atnêlioration de la Dombes*, 69 et 70, en *not.*